

BAC PRO Aménagements paysagers

Formation en 3 ans



• Métiers :

- Métiers du paysage et de l'aménagement : création, entretien, paysagisme, aménagement de milieux aquatiques et génie végétal
- Ouvrier qualifié dans le secteur des travaux paysagers (collectivités territoriales-entreprises privées)

• Objectifs :

- **Bénéficier** d'un accompagnement personnalisé,
- **Obtenir** un diplôme de niveau IV,
- **Poursuite d'études** :
Certificats de spécialisation (élagage, irrigation...)
BTS / Licence Pro / Écoles d'ingénieurs
- **S'insérer** dans la vie active
- **Créer** sa propre entreprise

• Coursus :

Terminale Bac Pro
Aménagements paysagers

→ **Obtention du Bac Pro en contrôle continu et épreuves terminales**

1^{ère} Bac Pro
Aménagements paysagers

→ **Obtention du BEPA en contrôle continu**

2^{nde} Pro
Nature, jardins, paysage, forêt

• Profil

- Venir d'une classe d'une 3^e avec un avis favorable du conseil de classe
- Venir d'une 2^{nde} générale et technologique (selon dossier)
- Venir de CAP travaux paysagers ou de CAP productions horticoles (selon dossier)

• Contenu de formation de seconde Pro NJPF

(Nature, jardin, paysage, forêt)

Enseignement général (14 h hebdo)

- Français, communication, histoire, sciences économiques
- Langue vivante
- EPS et éducation à la santé
- Sciences : maths, informatique, physique, chimie, biologie

Enseignement professionnel (11 h d'enseignement Pro par semaine)

- Travaux des aménagements paysagers :
- Etude des sites d'aménagement, situations de terrain
 - Reconnaissance des végétaux
 - Organisation du travail
 - Utilisation du matériel spécifique
 - Végétalisation d'un espace en gestion durable

Avec :

- Des travaux pratiques
- Des stages (20 semaines sur les 3 ans)
- Des visites en entreprises et de chantiers

Enseignements complémentaires

- Education au développement durable
- Production artistique
- Réalisation d'un projet d'utilité sociale



DEPUIS 1862